

Aborder le développement
humain et la santé sexuelle
au sein du programme-
cadre d'Éducation physique
et santé de l'Ontario



Cet énoncé de principes fut élaboré par Ophea et l'Ontario Association for the Support of Physical and Health Education (OASPHE), les deux associations pour l'éducation physique et santé (ÉPS).

À PROPOS D'OPHEA

Ophea, établi en 1921, est un organisme ayant un long passé crédible en matière de promotion de la santé dans les écoles et les communautés de l'Ontario. Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et les entreprises du secteur privé font souvent appel à Ophea pour répondre à des besoins en matière de santé en milieu scolaire et de sujets relatifs au programme-cadre et à la santé. Ophea fait la promotion d'un mode de vie sain et actif dans les écoles et les communautés en mettant au point des programmes et des services de qualité à cet égard, en établissant des partenariats et en se faisant l'avocat pour la cause. De plus, Ophea est animé par la vision que tous les enfants et les jeunes valorisent et jouissent des bienfaits d'un mode de vie sain et actif qu'ils conserveront pendant toute leur vie.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter :
www.ophea.net/fr



À PROPOS DE L'OASPHE

L'OASPHE est un puissant porte-parole militant pour l'élaboration et de la prestation d'un programme-cadre en matière d'éducation physique et santé. De plus, l'OASPHE a comme mandat de faire preuve de leadership et d'assurer un soutien aux responsables en matière d'éducation physique et santé afin de fournir aux élèves des occasions d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour s'engager à faire de l'activité physique tous les jours et pour faire des choix de vie sains pour la vie. lifestyle choices.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter :
www.oasphe.ca



REMERCIEMENTS

Ce document fut élaboré avec l'aide du Conseil d'information et d'éducation sexuelles du Canada.

LA SITUATION ACTUELLE DES SECTIONS DU PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ DE L'ONTARIO PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET LA SANTÉ SEXUELLE

La santé sexuelle est un élément essentiel de la santé et du bien-être général. Il va donc de soi que les programmes d'éducation en matière de santé devraient aborder la santé sexuelle. Les objectifs d'un tel enseignement devraient être de contribuer à l'atteinte de certains résultats positifs (p. ex., image positive de soi, respect de soi-même et d'autrui, choix éclairés en matière de reproduction) et l'évitement de résultats négatifs (p. ex., ITS/VIH, grossesses non souhaitées, exploitation/contrainte sexuelle). Dans le cadre des programmes d'éducation en matière de santé, il faut fournir aux élèves de l'information claire et fiable qui est facilement accessible. De plus, ils ont le droit de se voir offrir des occasions d'acquérir les compétences leur permettant de faire des choix sains d'une façon répondant à leurs besoins et reflétant leurs réalités.

L'enseignement du développement humain et de la santé sexuelle aux jeunes de l'Ontario dans le cadre de l'éducation physique et santé se fait actuellement selon le programme-cadre publié en 1998. Ce programme-cadre est dépassé et obsolète. Le monde a changé fondamentalement par rapport à des questions qui sont liées et qui affectent la santé sexuelle et la santé génésique des jeunes de l'Ontario. Les technologies de l'information modernes ont transformé les façons par lesquelles les jeunes sont maintenant exposés à du contenu et des images à caractère sexuel, ainsi que les façons dont les jeunes communiquent entre eux de manière plus ou moins privée.

En 2010, un programme-cadre mis à jour et révisé d'ÉPS pour les écoles élémentaires fut publié. Cependant, les parties portant sur le développement humain et la santé sexuelle furent retirées peu après sa publication et le programme-cadre d'ÉPS pour les écoles secondaires dans son entièreté fut mis sur les tablettes. Nous sommes d'avis que les programmes-cadres mis à jour de 2010 furent l'objet d'un débat souvent mal informé et imprégné d'idéologie qui a présenté de façon erronée leur contenu et leur intention.

Les questions relatives à la santé sexuelle et la santé génésique doivent être abordées avec délicatesse et, en même temps, comme étant des éléments naturels d'un développement sain. Les croyances reliées à la sexualité sont diverses et représentent un éventail de valeurs individuelles, familiales, culturelles et religieuses. Il est donc important d'aller de l'avant avec la mise en œuvre du programme-cadre d'une façon qui respecte la diversité des valeurs au sein de la communauté et le rôle important des parents dans l'éducation de leurs enfants, tout en éduquant les élèves pour leur permettre de protéger et d'améliorer leur santé.

Ophea et l'OASPHE ont élaboré les énoncés suivants qui sont des critères fondés sur des principes pour l'éducation sur la santé sexuelle selon des valeurs démocratiques fondamentales qui, nous croyons, devraient orienter la discussion et être pris en considération dans le programme-cadre. Ces principes concordent avec les Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle et les principes fondamentaux en éducation physique et santé du programme-cadre de l'Ontario (Éducation physique et santé).

L'énoncé conjoint de principes d'Ophea et de l'OASPHE à l'égard des sections portant sur le développement humain et de la santé sexuelle du programme-cadre d'éducation physique et santé de l'Ontario

1

1. Les élèves ont le droit de recevoir, par le biais d'un programme d'éducation en matière de santé faisant partie du curriculum scolaire, les occasions en matière d'éducation nécessaires pour leur permettre d'éviter les problèmes de santé évitables et d'être en bonne santé aujourd'hui et tout au cours de leur vie.

1. L'un des principes de base des programmes-cadres d'ÉPS est de permettre aux élèves de comprendre les facteurs qui favorisent un développement sain et une bonne santé pour la vie ainsi qu'un sens des responsabilités envers soi-même et autrui en ce qui concerne la santé. Plus précisément, il est important que les programmes-cadres scolaires en matière de santé abordent, et permettent aux élèves de voir, les liens entre les facteurs et les sujets qui

se rapportent spécifiquement à la santé des élèves, et ce, maintenant et dans l'avenir. Ceux-ci comprennent, par exemple, la nutrition, la forme physique, le tabagisme et la consommation de drogue et d'alcool, la cyberintimidation, les compétences médiatiques à l'égard de l'image corporelle et de la santé ainsi qu'un éventail d'autres sujets se rapportant spécifiquement à la santé.

2

La santé sexuelle et la santé génésique sont des éléments fondamentaux de la santé et du bien-être global. Le droit à une éducation en matière de santé comprend donc le droit des élèves à une éducation leur permettant d'être bien renseignés au sujet de ces aspects importants de la santé et d'éviter des problèmes de santé sexuelle et génésique.

2. Il est important que les élèves comprennent l'information et les facteurs ayant un impact sur la santé sexuelle et génésique afin d'atteindre et de maintenir une bonne santé globale. Par exemple, les infections transmises sexuellement (dont le VIH) et les grossesses non planifiées constituent des risques sérieux pour la santé et le bien-être des jeunes de l'Ontario. Tous les jeunes doivent avoir l'information et les compétences pertinentes pour

éviter l'exploitation sexuelle et d'autres mauvais traitements qui sont liés à la sexualité (p. ex., cyberintimidation, leurre par Internet, intimidation fondée sur l'homophobie ou le sexe, sextos).

3

Le programme-cadre portant sur la santé est une façon logique et appropriée de faire l'éducation en matière de santé sexuelle, car les écoles sont les seuls établissements d'enseignement formel à avoir un contact important avec tous les élèves.

3. Le programme-cadre d'ÉPS est une partie reconnue et acceptée du curriculum scolaire global pour la 1re à la 12e année. Les écoles rejoignent deux millions d'élèves, et ce faisant, il est approprié qu'une de leurs fonctions soit de fournir aux élèves une éducation leur permettant de

protéger et d'améliorer leur santé. De plus, la santé sexuelle et génésique sont des éléments fondamentaux de la santé globale, et doivent donc être des éléments fondamentaux du programme-cadre d'ÉPS.

4

L'éducation relative à la santé sexuelle et génésique devrait être une responsabilité partagée entre les parents/tuteurs et les écoles.

4. Les parents et les tuteurs sont les principaux éducateurs et modèles de comportement pour leurs enfants en ce qui concerne leur santé et leur bien-être global. Les parents et tuteurs ont le droit et la responsabilité de communiquer à leurs enfants leurs valeurs et attentes relatives à la sexualité et la santé sexuelle. Comme pour tout apprentissage s'effectuant à l'école, le rôle approprié des

programmes-cadres scolaires en matière de santé est d'être un complément à l'enseignement des parents et tuteurs en fournissant une information exacte et suffisamment complète sur laquelle les élèves peuvent s'appuyer pour prendre des décisions éclairées relatives à la santé sexuelle en conjugaison avec leurs valeurs et celles de leur famille ainsi qu'avec leurs traditions religieuses.

5

La prestation de l'éducation en matière de santé sexuelle devrait être adaptée en tenant compte du stade de développement et structurée de façon à répondre aux besoins des enfants selon leur âge et leur stade de développement.

5. Le programme-cadre d'ÉPS devrait fournir l'information pertinente relative à la santé sexuelle et génésique, et ce, à partir des premières années de l'école élémentaire jusqu'à la fin du secondaire. Par exemple, les enfants aux premières années de l'élémentaire devraient apprendre les bons noms et les fonctions des différentes parties du corps masculin et féminin, y compris leurs divers organes. Il est également important que les enfants apprennent au sujet des changements physiques, affectifs et sociaux liés à la puberté lorsqu'ils sont à

l'approche de la puberté. Dans tous les niveaux scolaires, en plus d'apprendre au sujet des changements physiques de leur corps, l'éducation en matière de santé sexuelle permet aux élèves d'apprendre à se respecter et à prendre soin d'eux-mêmes et d'autrui, et d'acquérir les aptitudes pour tisser et maintenir des relations saines. Ces aptitudes se renforcent avec la croissance des enfants et alors que les relations se développent et changent.

6

Les programmes-cadres d'éducation en matière de santé sexuelle devraient présenter une information équilibrée et exhaustive au sujet de la santé sexuelle.

6. Par exemple, un programme-cadre équilibré pour les adolescents devrait présenter de l'information sur les bienfaits de retarder le début de l'activité sexuelle, ainsi que de l'information sur l'importance d'utiliser le condom pour prévenir les ITS et le VIH et sur la contraception pour prévenir les grossesses non planifiées pour ceux qui sont ou qui deviendront actifs sexuellement. Les programmes-cadres qui sont ainsi équilibrés respectent le droit des jeunes de

prendre des décisions informées en conjugaison avec leurs propres valeurs et ils sont plus efficaces, car ils présentent une information exhaustive que les jeunes peuvent utiliser pour protéger leur santé et leur bien-être. Il va de soi que les écoles catholiques répondront aux attentes des programmes-cadres provinciaux et présenteront cette information selon leurs points de vue particuliers.

7

Les programmes-cadres d'éducation en matière de santé sexuelle devraient refléter et s'appuyer sur le principe de la prise de décisions éclairées.

7. Tous les gens, jeunes et moins jeunes, ont le droit à une information exhaustive et objective relative à leur santé. Par exemple, les jeunes devraient recevoir une information qui est exacte sur le plan médical et scientifique

et qui est pertinente pour les besoins particuliers de leur groupe d'âge afin qu'ils puissent prendre des décisions bien éclairées au sujet de leur santé sexuelle et génésique.

8

Les programmes-cadres d'éducation en matière de santé sexuelle devraient refléter et s'appuyer sur les principes de non-discrimination et du respect d'autrui.

8. L'Ontario est une société diversifiée et tous les programmes-cadres, y compris les sections portant sur le développement humain et la santé sexuelle du programme-cadre d'ÉPS, devraient reconnaître et respecter cette diversité. La philosophie et le contenu du programme-cadre ne devraient donc pas être discriminatoires à l'égard de la race, la religion, la culture, l'ethnicité, la capacité

physique/cognitive ou autres. Il est tout aussi important que le programme-cadre ne fasse pas de discrimination fondée sur des différences individuelles relatives à la sexualité telles que le genre, l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle. Les élèves devraient être encouragés à respecter la dignité et les droits de ceux qui sont différents d'eux.

LE PROGRAMME-CADRE : UN PUISSANT OUTIL QUI S'HARMONISE AVEC LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Le programme-cadre d'ÉPS est un formidable outil pour soutenir les conseils scolaires, les administrateurs scolaires et les enseignants dans la mise en œuvre de certaines politiques et stratégies gouvernementales, incluant les suivantes :

- La Stratégie d'éducation des Autochtones
- La Stratégie pour la sécurité dans les écoles de l'Ontario
- Prévention de l'intimidation et intervention
- La Loi pour des écoles tolérantes
- La Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive
- La Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles
- S'harmonise avec les Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle
- Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves
- Activité physique quotidienne
- Code de conduite provincial et codes de conduite des conseils scolaires

Il est plus difficile de mettre en œuvre ces politiques et stratégies en l'absence d'un programme-cadre et d'une éducation les appuyant.

LE COÛT DE L'INACTION : LE FARDEAU DES PROBLÈMES DE SANTÉ SEXUELLE ET GÉNÉSIQUE ÉVITABLE SUR LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Les problèmes de santé sexuelle et génésique évitables constituent une menace importante pour la santé et le bien-être des individus et des familles en Ontario. Plusieurs de ces problèmes touchent les jeunes et les jeunes adultes de façon disproportionnée. Les conséquences des problèmes de santé sexuelle et génésique évitables vont au-delà des conséquences sur le plan individuel et social; elles entraînent également des coûts économiques importants pour la province en soins de santé et autres dépenses. En 2010, environ 9000 jeunes femmes de moins de 20 ans sont devenues enceintes en Ontario. Plus de la moitié de ces grossesses ont été avortées, ce qui indique qu'une proportion importante de ces grossesses n'étaient pas planifiées.

Selon le Ontario Burden of Infectious Disease Study (l'étude sur le fardeau que représente les maladies infectieuses en Ontario), trois des dix agents infectieux ayant les plus lourdes répercussions en Ontario en terme de morbidité et de mortalité sont des infections transmises sexuellement : virus du papillome humain (VPH), virus de l'hépatite B (VHB) et le virus de l'immunodéficience humaine (VIH/sida).

Selon le Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 775 nouveaux cas d'infection par VIH ont été diagnostiqués dans la province en 2012. La Société canadienne du sida estime qu'en plus des pertes de vie, de la souffrance individuelle et des pertes de productivité, chaque cas d'infection par VIH entraîne des coûts de 250 000 \$ en soins de santé.

Parmi les cas de maladies à déclaration obligatoire en Ontario, près de deux tiers (64 %) sont des infections transmises sexuellement.

Le fardeau est lourd. Compte tenu des conséquences négatives des problèmes de santé sexuelle et génésique sur le plan personnel et sur la santé, il va de soi que les jeunes ont le droit d'avoir accès à une éducation en matière de santé sexuelle de haute qualité dans les écoles. De plus, compte tenu de l'ensemble des coûts sociaux et économiques associés à ces problèmes, l'éducation en matière de santé sexuelle dans les écoles sert l'intérêt public de la population de l'Ontario.

L'OCCASION

La finalisation, publication, et l'appui de la mise en œuvre du programme-cadre révisé d'ÉPS a le potentiel de jeter les bases pour un apprentissage qui aura un impact sur la santé et le bien-être des 2,1 millions d'élèves fréquentant les 5000 écoles de l'Ontario. Si l'on tient compte du fait que l'apprentissage sur le développement humain et la sexualité sexuelle est un élément important favorisant la santé et le bien-être global, ce programme-cadre révisé est un premier pas essentiel pour soutenir le développement social, affectif, cognitif et physique des enfants et des jeunes de l'Ontario.

Documents d'organismes gouvernementaux et de professionnels de la santé appuyant une éducation générale et équilibrée en matière de santé sexuelle dans les écoles

Agence de la santé publique du Canada. (2008). *Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle*. Ottawa, ON : Agence de la santé publique du Canada.

Société des obstétriciens et gynécologues du Canada. (2004). *Santé sexuelle : Éducation et promotion en milieux scolaires et parascolaires au Canada*. *Journal of Obstetrics and Gynaecology Canada*, 146, 601-605.

Conseil d'information et d'éducation sexuelles du Canada. (2010). *Sexual Health Education in the Schools: Questions and Answers (3rd Ed)*. Toronto, ON : Conseil d'information et d'éducation sexuelles du Canada (SIECCAN). www.sieccan.org (disponible en anglais seulement)

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. (2011). *Esprit ouvert, esprit sain : Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

American Medical Association. Policy Statement. H-170.968 Sexuality Education, Abstinence, and Distribution of Condoms in Schools. Consulté le 21 avril 2013. www.ama-assn.org/resources/doc/PolicyFinder/policyfiles/HnE/H-170.968.HTM (disponible en anglais seulement)

American Academy of Pediatrics. (2001). Sexuality education for children and adolescents. *Pediatrics*, 108(2), 498-502. (disponible en anglais seulement)

American Public Health Association. (2006). Policy Statement. Abstinence and U.S. abstinence-only education policies; ethical and human rights concerns. Policy Statement Database. www.apha.org/advocacy/policy/policysearch/default.htm?id=1334 (disponible en anglais seulement)

RÉFÉRENCES

McKay, A. (2012). Trends in Canadian national and provincial/territorial teen pregnancy rates : 2001-2010. *The Canadian Journal of Human Sexuality*, 161-175. (disponible en anglais seulement)

Statistique Canada. (s.d.). Tableau CANSIM 102-4503. *Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires.*

Agence de protection et de promotion de la santé/Institut de recherche en services de santé. (2010). *Ontario burden of infectious disease study. Résumé (en anglais)*. Décembre 2010. L'étude ONBOIDS sur le fardeau des maladies infectieuses en Ontario.

Santé publique Ontario. (2013). *Monthly infectious diseases surveillance report*. 2(4), avril 2013. (Rapport mensuel de surveillance des maladies infectieuses, en anglais)

Société canadienne du sida. (2011). *Le coût économique du VIH/sida au Canada*. Ottawa, ON : Société canadienne du sida.

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. (2009). *Infections transmissibles sexuellement – Recommandations pour des pratiques optimales en gestion des cas et localisation des contacts*. Toronto, ON : Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, Division de la santé publique, Comité consultatif provincial des maladies infectieuses.

